

Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, à la cérémonie de signature de l'Accord-Cadre avec le Ministre d'État du développement administratif S.E.M. Nabil de Freige, dans le domaine des activités de recherche de l'Observatoire de la Fonction publique et de la bonne gouvernance à l'USJ, à la salle du Conseil du Rectorat, le 12 avril 2016.

1. C'est une joie pour nous, à l'Université Saint-Joseph, de nous rencontrer aujourd'hui, en présence de S.E.M. Nabil de Freige, Ministre d'État du développement administratif, pour signer un Accord-cadre entre son Ministère et l'Observatoire de la fonction publique et la bonne gouvernance, nouvellement fondé par l'Université. Ainsi, nous vous remercions à vous et à votre équipe de travail, Votre Excellence, d'avoir encouragé à préparer le Mémoire et l'Accord dans son contenu et, par conséquent, l'Université assume son rôle dans l'interaction en esquissant chaque vers une renaissance en rapport avec le sujet de l'administration libanaise. La signature de ce Mémoire est le premier mouvement esquissé par l'Observatoire dont les activités sont présidées par son ex-directrice de l'Institut des sciences politiques à l'Université jésuite, Dr Fadia Kiwan ; elle parlera ultérieurement de l'Observatoire, de ses objectifs et de sa méthode de travail en vue d'accomplir ses objectifs.

2. Ce que je voudrais dire, et avec un peu de nostalgie, c'est que la question de l'intérêt accordé à l'administration dans l'État libanais et à la bonne gouvernance n'est pas fortuit pour l'Université Saint-Joseph. Car, pour longtemps, et depuis 1920, avec le Mandat français au Liban, la Faculté de droit dans notre Université a entrepris une tâche sérieuse et une mission nationale, celles de former les meilleurs fonctionnaires administratifs, employés et diplomates pour l'administration libanaise naissante dans ses différents secteurs et domaines.

Et le regretté Père Jean Ducruet, ancien Recteur de l'Université, parle dans son livre de la Faculté française de droit qui a mis un objectif majeur, à savoir la réhabilitation du plus grand nombre de cadres supérieurs pour diriger

l'administration libanaise et ceux-ci ont accompli un grand succès à tel point qu'avec l'indépendance du Liban de la France, ce succès a été couronné par la fondation d'une École nationale pour la formation administrative à l'Université et ce pour répondre à la demande persistante concernant la préparation du bon fonctionnaire travaillant dans le bon endroit. Cependant, l'expérience n'a pas tenu longtemps et, peu à peu, les responsables dans l'État ont eu recours à d'autres manières de faire pour former des fonctionnaires, les choisir, les réhabiliter et les cultiver. Il est hors de question de retourner à l'histoire comme date ou de juger l'administration qui est de nous et en nous. Nous savons qu'il existe de bonnes pratiques administratives, mais ce que nous entendons et lisons met en lumière une situation administrative bouleversée, et ceci est dû à l'inaction de certaines personnes qui sont au pouvoir, dans un climat de retrait en matière de carence dans le contrôle, la responsabilisation, la mise à jour et la remise en question, ainsi nous observons la réalité de l'administration publique qui se meut entre de fugitifs éclairs d'espoir et d'optimisme et des conflits politiques vifs autour de la répartition des quotas et des gains immédiats et l'intervention continuelle, et à longueur de journée, dans les affaires administratives pour les manipuler. Il ne fait aucun doute que votre travail, Monsieur le Ministre, dans ce contexte bouleversé, est difficile et nécessite de vous beaucoup de présence et d'interaction avec l'administration, ses employés et ses administrateurs, afin d'établir les normes, et d'entreprendre la réhabilitation, la remise en question et la réforme. Nous voici dans cet Observatoire que nous avons créé, voulant y être un soutien et assurer une présence académique. Nous voudrions qu'il soit exceptionnel et efficace par les recherches, la formation et l'orientation, mettant en évidence les capacités que nous possédons au niveau universitaire, offrant ainsi à l'administration et à la société un service de travail méthodologique.

3. La signature de ce Mémoire avec son Excellence Mr. Nabil de Freige, Ministre d'État au développement administratif est, pour l'Université Saint-Joseph, une occasion de rappeler deux convictions de l'Université, qui demeurent au fondement de ses multiples missions : celle que l'Université doit

toujours se mettre au service de la collectivité d'une part, et d'autre part, celle de continuer à contribuer à la construction d'un État de droit.

L'idée de cet Observatoire est née dans notre esprit lors des débats qui ont accompagné la tenue du Séminaire International qui célébrait les 140 ans de l'Université. Ce fut pour nous tous un moment de bilan en vue d'un nouveau départ.

Ayant œuvré avec enthousiasme lors des premiers jalons de l'émergence de l'État libanais, les esprits patriotes de l'USJ, toujours aussi vigilants, ont fait le triste constat de la déconfiture des institutions publiques.

Au lieu de se décourager, les bonnes volontés ont, au contraire, exprimé plus de détermination.

Non, Mesdames et Messieurs, tout n'est pas à refaire. Mais certes, il faut tout consolider et très sérieusement.

Une des missions fondamentales de toute université étant la recherche scientifique et la production de connaissances permettant les actions les plus efficaces, l'USJ a envisagé de lancer un Observatoire de recherche qui prendrait la fonction publique pour cible et la bonne gouvernance comme perspective. Les sciences sociales se sont longtemps appliquées à étudier les régimes politiques et sociaux. Il est resté un champ étranger aux investigations : les administrations publiques.

L'Observatoire se propose d'étudier les administrations publiques dans une approche comparée, incluant naturellement quelques modèles phares, comme le modèle français et celui américain, et des trajectoires multiples qui sont celles des États arabes.

Quels que soient les régimes en exercice, il est frappant combien les pratiques se ressemblent.

4. Comment agir pour consolider l'État de droit ? C'est en essayant de mieux connaître les réalités, qu'on acquiert une plus grande prise sur elles.

Cet Observatoire accueillera des enseignants chercheurs et des étudiants dans les différentes disciplines enseignées à l'USJ. Il accueillera aussi des chercheurs et des étudiants qui travaillent sur des problématiques adoptées par l'Observatoire et développera des matières d'enseignement sur le service public, la bonne gouvernance, l'État de droit, la gestion locale, la culture de participation démocratique et citoyenne, articulées autour des administrations publiques et de la sphère publique. Il constituera un laboratoire de recherche pour les études comparées sur les administrations dans la région.

La collaboration avec le Ministère du Développement administratif traduit d'abord notre confiance dans le fait que le verre est à moitié plein et qu'il y a encore des gens de bonne volonté au sein de la vie publique, et qui persévèrent à vouloir mettre en place des réformes et qui recherchent l'efficacité.

L'Observatoire entend développer également des partenariats avec différentes institutions et organisations locales, régionales et internationales qui s'intéressent au thème de la bonne gouvernance publique sous l'angle des administrations, et de celui de la construction de l'État de droit.

Enfin, la dimension francophone de cet Observatoire est organique. Mais il produira de la recherche également en arabe et en anglais.

5. Nous avons confié la direction de cet Observatoire à Mme Fadia Kiwan, qui est toujours professeur à l'Institut des sciences politiques mais qui a promis de faire décoller cet Observatoire au plus vite et de le faire voler très haut, à la hauteur des espoirs des Libanais de voir l'État libanais renaître de ses crises et se consolider afin d'assumer sa vocation dans ce Moyen-Orient en tourmente.

Je remercie vivement Monsieur le Ministre De Freige, qui a manifesté beaucoup d'intérêt pour la collaboration avec l'Université Saint-Joseph, ainsi que son équipe qui s'est prêtée avec dévouement à la préparation de cet outil de coopération qui est le Mémoire. Je remercie également Messieurs les Ambassadeurs, les Conseillers, Mesdames et Messieurs les vice-Recteurs, et les doyens pour leur présence parmi nous et leur encouragement.

Je tiens enfin à remercier les membres du Comité consultatif et ceux du Comité scientifique qui sont les deux instances de pilotage de cet Observatoire.

À travers ce Mémorandum, Monsieur le Ministre, vous avez donné une opportunité à l'USJ pour se porter encore une fois au service du Liban, au service des institutions publiques du Liban. Je vous en remercie doublement pour cela.